

OBJECTIFS

Cet enseignement répond aux exigences conjoncturelles de formation du médecin coordonnateur en EHPAD dont le rôle est défini par l'annexe 2 du décret du 26 avril 1999. Il a pour but de former le médecin coordonnateur à ses différentes activités : évaluation des patients, coordination des intervenants, organisation des soins, information des familles, travail en équipe...

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire du DU /DIU Médecine des personnes âgées (moins de 3 ans)
- Docteur en médecine
- Étudiant de 3ème cycle des études de médecine (en premier lieu du DES de médecine générale)

ORGANISATION & EXAMEN



43 HEURES DE FORMATION

- Réparties en 3 séminaires de 2 jours

- 100 heures de stage pratique en EHPAD

CONTENU

- L'EHPAD son organisation et les principes de coordination
- Les bonnes pratiques médicales en institution
- Le médicament, les médecins traitants et le médecin coordonnateur
- La politique médico-sociale et son évolution en France
- La personne âgée résidant en EHPAD
- Les recommandations de bonnes pratiques applicables en EHPAD
- Le Médecin coordonnateur
- Les bonnes pratiques médicales en institution

VALIDATION

- Examen écrit
- Validation des stages (assiduité + rapport de stage)

Tarif individuel

400 €

MÉDECIN COORDONNATEUR EN EHPAD

(Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

Diplôme Universitaire - 1 an

INFORMATIONS

CALENDRIER



3 séminaires de 2 jours

Novembre 2025 - Juin 2026

Faculté de Médecine de Lille- Pôle Recherche

DIRECTEUR DU DIPLÔME : Pr François PUISIEUX

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Pré-inscription de mars à septembre 2025

Ouverture des inscriptions sous réserve d'un nombre suffisant de préinscrits.

Inscription administrative obligatoire avant le 1er cours.

Mélanie VILLALBA

Département de FMC / DPC

Faculté de Médecine / Pôle Recherche

Place de Verdun 59045 Lille Cedex

melanie.villalba@univ-lille.fr

03.20.62.68.80

INSCRIPTION
medecine.univ-lille.fr